

Premier comité de pilotage France Numérique Ensemble

Lundi 13 mai 2024 à 15h30,
Salle François Mitterrand, Conseil départemental de la Nièvre, Nevers

Présidé par Monsieur Ludovic Pierrat, Secrétaire Général de la Préfecture de la Nièvre
et

Monsieur Thierry Guyot, élu départemental, délégué à l'agriculture, à l'alimentation de proximité et à l'insertion, Vice-président de Nièvre Numérique

Participants

Préfecture : Benjamin Brigot, Fabien Tabus
Conseil départemental de la Nièvre : Stéphanie Robinet, Marie Segarra ,Pascal Bernard, Gilles Guesset
ANAR : Bruno Lepinte et Alain Belfiore
Association l'Attribut : Aurélie Charbonnier
BIJ : Cécile Castan
CAF de la Nièvre : Anaïs Lacroix et Marie-Sophie Sauvette
CC Amognes Coeur du Nivernais : Nicolas Smilevitch
CC Bazois Loire Morvan : Antoine Audoin Maggiar
CC Coeur de Loire : Alexandre Lavaur
CC Loire et Allier : Sabrina Guittait
CC Nivernais Bourbonnais : Yves Ribet
CC Sud Nivernais : Jason Gaydier
Chambre de Commerce et d'Industrie : Jean-Philippe Richard
Chambre de l'Agriculture : Julie Lagord
Centre socio-culturel des Amognes : Florent Lenoir
CPAM de la Nièvre : Mélanie Bloch
EBE 58 : Marie-Laure Brunet
FLMC : Rémy Huot
Génération Mouvements : Danielle Beaulieu, Dominique Moreau, Martine Chebeaux
GIP ARNiA : Corine Machuret
Mission Numérique : Patrick Marmion
Nièvre Numérique : Thomas Relin, Hélène Raquin
PETR NM : Nadège Dupont
SIEEEN : Philippe Jeannet
Station ESS Nevers : Eric Bazinet

Excusés

ANAR : Jean-Philippe Lavergne
ANLCI : Cyril George
CA Moulins Communauté : Hanen EL AMMAMI et Annick DELIGEARD
CC Amognes Coeur du Nivernais : Jean-Luc Gauthier
CC Sud Nivernais : Régine Roy
CC Tannay-Brinon-Corbigny : Jean-Charles Rochard
CCI : Fanny Emery
Centre Social entre Loire et Morvan : Dominique Robichon
Club informatique du Bazois : Patrice Naudin
Conseil départemental : Fabien Bazin
Nièvre Numérique : Jean-Dimas Malot
Orange : Fabienne Gueneau
PETR NM : Christian Paul

Introduction de Monsieur Ludovic Pierrat, Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre et Monsieur Thierry GUYOT, élu départemental

Monsieur le Secrétaire Général a rappelé l'importance de la médiation et de l'inclusion numérique qui constituent une politique publique essentielle avec de nombreux Français en difficulté avec le numérique par illettrisme ou illettonisme.

L'épidémie de Covid a montré combien le numérique était important pour rester en contact, notamment avec ses proches.

Le gouvernement a pour ambition que la France devienne la première nation numérique en Europe. L'accès aux démarches administratives doit être à 100 % accessible en ligne.

Monsieur le Secrétaire Général a indiqué que le déploiement de la fibre optique est quasiment complet dans le département, ce qui fait de la Nièvre un des départements ruraux les plus avancés avec en outre de nombreux tiers-lieux labellisés.

La feuille de route France Numérique Ensemble devra être finalisée au 30 octobre 2024 et portera sur des engagements à mettre en œuvre jusqu'en 2027, telles que :

- la définition d'une politique territoriale de l'inclusion numérique ;
- la recherche de moyens publics et privés dédiés à la pérennisation des dispositifs d'inclusion numérique ;
- la levée des obstacles à l'usage du numérique ;
- la définition d'une stratégie de réemploi de matériel informatique ;
- la labellisation de lieux d'accueil du numérique.

Monsieur Thierry Guyot a rappelé l'engagement du Département sur le sujet de l'inclusion et de la médiation numérique et la volonté d'agir, aux côtés de l'État pour poursuivre les actions d'accompagnement dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble.

Présentation de Monsieur Benjamin Brigot, chargé de mission « ruralités » à la Préfecture de la Nièvre

En s'appuyant sur une présentation projetée (cf. diapositives 1 à 13 sur le diaporama joint), Monsieur Brigot a tout d'abord présenté les dispositifs nationaux précédents, rappelant notamment le volet inclusion numérique du Plan de relance qui a représenté une mobilisation de 250 M€ ce qui a permis le déploiement de 4 000 conseillers numériques dont 35 pour la Nièvre par un 1er Appel à Manifestation d'Intérêt 2021-2023. Suite à la parution de l'appel à projets « reconduction » des conseillers numériques, 14 postes sont occupés dans le département, à ce jour.

Monsieur Brigot a ensuite rappelé le calendrier d'élaboration de la feuille de route et les dépenses possibles sur l'enveloppe ingénierie (validation de la feuille de route et des crédits ingénierie lors d'un 2^e COPIL à organiser avant le 30 octobre 2024).

Présentation de Monsieur Pascal Bernard, chef du Service d'Accompagnement au Numérique

Monsieur Bernard a présenté la Stratégie départementale d'aide aux usages numériques (cf. diapositives 14 à 24). Les 4 axes retenus de la feuille de route 2024-2027 ont été précisés :

- la structuration de la médiation numérique
- le développement de l'innovation numérique
- le numérique responsable et durable
- la communication et les événements en faveur de la médiation numérique

5 comités techniques seront organisés début juin pour travailler sur le contenu de ces axes.

Échanges

- Les partenaires présents ont convenu avec Monsieur le Secrétaire Général que les Conseillers Numériques ont été très utiles à la population sur la période 2021-2023 mais certains ont déploré un « abandon » de l'État sur le financement des postes des Conseillers Numériques. Monsieur le Secrétaire Général signale en retour qu'il n'y a pas d'abandon mais une réduction de la part de l'État car le même financement a été étalé sur 3 années au lieu de 2. Monsieur Maggiar signale toutefois que la communauté de communes Bazois Loire Morvan n'a plus que 2 Conseillers numériques au lieu de 4.
- Monsieur le Secrétaire Général a insisté sur l'importance de la communication pour chaque structure.
- Monsieur Jean-Philippe Richard a cité l'offre d'accompagnement de la CCI à destination des commerçants en rappelant que seuls 30 % des commerces nivernais sont visibles sur le web. Il a aussi rappelé l'embauche de Fanny Emery pour l'accompagnement des professionnels dans la Nièvre. La CCI est donc intéressée par le processus en cours et prête à mutualiser les moyens avec ceux de l'État et du Conseil départemental.
- Monsieur Yves Ribet, Président de la communauté de communes Nivernais Bourbonnais a mis l'accent sur les différences entre les territoires (revenus et âge de la population). Il a insisté sur le problème posé par le manque de mobilité de certains publics fragiles. La communauté de communes n'a pu maintenir le poste de Conseiller numérique par manque de moyens financiers.
- Madame Stéphanie Robinet rappelle que le Conseil départemental, conscient de la nécessité d'assurer un service de proximité, a proposé, à tous les porteurs de postes de Conseiller Numérique, une mise à disposition gratuite de véhicules. Elle suggère également que ce sujet (mobilité) puisse être abordé lors des comités techniques.
- Monsieur Florent Lenoir, a indiqué que sur le secteur des Amognes un médiateur du Service d'Accompagnement au Numérique a formé l'agent France Services pour pallier l'absence de Conseiller numérique. Il est proposé par Monsieur le Secrétaire Général que cette solution soit également analysée dans le cadre des prochains comités techniques.

La réunion est clôturée à 16h35 après que M. Brigot a annoncé qu'il transmettra aux participants la présentation ainsi qu'une invitation aux 5 comités techniques de début juin.